

Brèves macroéconomiques d'Afrique australe

Faits saillants – Période du 22 au 28 mai 2020

- Afrique australe : La SADC publie un rapport sur l'impact économique de la crise du Covid-19
- Afrique du Sud : La crise menace la stabilité financière mais les banques sont bien préparées
- Malawi : Publication du bulletin économique mensuel pour le mois de mars
- Namibie : Le budget 2020/2021 prévoit un déficit historique de 12,5% du PIB
- Zambie : La Zambie sollicite officiellement le FMI pour obtenir une aide d'urgence

Afrique australe

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change Pour 1 USD Au 28 mai	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier 2020
Afrique du Sud	17,4 ZAR	2,2	8,3	-15,3	-19,6
Angola	581,1 AOA	-1,5	-3,8	-43,6	-17,7
Botswana	12 BWP	1,1	2,1	-9,5	-11,1
Mozambique	69,1 MZN	-0,6	-2,2	-9,9	-11,1
Zambie	18,1 ZMW	0,1	2,8	-25,9	-22,2

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2020)

La SADC publie un rapport sur l'impact économique de la crise du Covid-19 (SADC)

Ce rapport de la SADC sur l'impact économique de la crise sanitaire propose notamment une révision de ses prévisions de croissance pour la zone à -3% en 2020, contre +3,2% avant la crise. La SADC anticipe également un creusement des déficits publics jusqu'à 5,7% du PIB en moyenne (contre -3% auparavant). Dans ce contexte, la dette publique devrait atteindre en moyenne près de 70% du PIB en fin d'année. La SADC s'inquiète par ailleurs de l'impact de la crise sur les réserves de changes de certains pays membres, mises en tension par la dégradation à prévoir de leur balance des transactions courantes – avec un déficit moyen qui devrait se creuser à 9% du PIB en 2020 (contre une prévision de -4,2% avant la crise), en particulier pour les pays exportateurs de matières premières du fait de la baisse de la demande et des prix sur les marchés internationaux.

Afrique du Sud

Présentation de la situation des entreprises publiques à la commission permanente des crédits du Parlement

Le 27 mai, les ministres des Finances et des Entreprises publiques ont présenté à la commission des crédits du Parlement (*Standing Committee on Appropriations*), un point de situation des principales entreprises publiques en difficulté, dont l'électricien *Eskom*. De cette présentation, on peut retenir la diminution des pertes de l'entreprise, qui sont passées de 19 Mds ZAR (950 MEUR) lors de l'année fiscale 2018-19 à 16 Mds ZAR (800 MEUR) lors du dernier exercice, compte tenu notamment de l'augmentation des tarifs consentie par le régulateur (toujours trop faibles pour couvrir les coûts selon Eskom). L'entreprise est toujours en grande difficulté financière, puisqu'à nouveau la trésorerie générée par l'activité n'a pas permis de couvrir le service de la dette, obligeant l'Etat à apporter un soutien financier toujours plus important (49 Mds ZAR en 2019-20 et 56 Mds ZAR en 2020-21). A noter également une forte augmentation des arriérés des municipalités au cours du dernier exercice, qui sont passés de 20 Mds ZAR (1 Md EUR) à 28 Mds ZAR (1,4 Md EUR).

La crise menace la stabilité financière mais les banques sont bien préparées (South African Reserve Bank – SARB)

Selon le rapport de la SARB sur la stabilité financière pour le mois de mai, le resserrement des conditions financières – en lien avec la hausse de l'aversion au risque sur les marchés internationaux – menace la solvabilité des agents privés et publics dont l'endettement atteint un plus haut historique (environ 225% du PIB au total). Le rapport souligne que le lien entre l'endettement souverain et le secteur bancaire domestique s'est beaucoup renforcé depuis dix ans (la dette d'Etat représente 15% des actifs des banques), ajoutant une source de fragilité alors que les besoins de financement de

l'Etat explosent. Toutefois, la SARB souligne que le secteur bancaire est bien capitalisé (le ratio de solvabilité s'élève à plus de 13% des actifs) et dispose d'un coussin de liquidité conséquent – notamment attribuable aux actions ciblées de la SARB en réponse à la crise.

Malawi

Publication du bulletin économique mensuel pour le mois de mars (Reserve Bank of Malawi – RBM)

Le 20 mai, la banque centrale a publié son bulletin économique mensuel pour le mois de mars. Sur la période, l'inflation a diminué à 9,8%, contre 11% le mois précédent, en raison de la baisse substantielle des prix du maïs – qui avaient contribué à la forte accélération des prix en 2019 suite au passage du cyclone Idai. Le rapport indique aussi que les prêts octroyés au secteur privé, très dynamiques ces derniers mois, marquent un léger ralentissement (23,8% après 24,4%). Enfin, les réserves de change ont continué à diminuer pour atteindre 3,3 mois d'importations à la fin du mois de mars (contre 3,9 mois en début d'année).

Namibie

Le budget 2020/2021 prévoit un déficit historique de 12,5% du PIB (Gouvernement)

Le 27 mai, le nouveau ministre des Finances, M. Ipumbu Shiimi, a présenté le budget pour l'année fiscale 2020/2021, avec près de deux mois de retard en raison de la crise. Le gouvernement a construit ce budget sur la base d'une contraction du PIB de 6,6% pour 2020 (après -1,4% en 2019). La contraction de l'activité va fortement affecter les recettes fiscales, qui devraient atteindre un peu plus de 50 Mds NAD (3 Mds EUR), en contraction de 12,3% par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, le gouvernement table sur une augmentation de dépenses de 9,3% (à 73 Mds NAD, soit près de 4,5 Mds EUR). En conséquence, le déficit devrait atteindre un record historique, pour représenter 12,5% du PIB. En résultera une augmentation de la dette publique à près de 70% du PIB (+15 points). **A noter que le gouvernement a annoncé un allègement du régime de confinement à partir du 1^{er} juin : au niveau deux sur une échelle qui en compte cinq.**

Moody's abaisse la perspective de la notation souveraine à « négative » (Moody's)

Le 22 mai, l'agence Moody's a confirmé la notation souveraine de long terme du pays à Ba2 – deux niveaux sous la catégorie « investissement » – mais a abaissé sa perspective de « stable » à « négative ». L'agence justifie sa décision par le prolongement de la récession attendu en 2020 (-7%, proche de l'hypothèse retenue par le gouvernement pour établir le budget), la forte hausse de la dette publique et les importants besoins de financement à court terme dans un contexte de resserrement des conditions financières – avec l'arrivée à échéance d'un des deux Eurobond émis par l'Etat en 2021 pour un montant de 500 MUSD (450 MEUR).

Zambie

La Zambie sollicite officiellement le FMI pour obtenir une aide d'urgence (Fonds Monétaire International – FMI)

Au cours de la conférence de presse du 21 mai, le directeur de la communication du FMI, a confirmé que le gouvernement zambien avait sollicité une aide d'urgence auprès du FMI dans le contexte de la crise. Le pays peut prétendre à un montant pouvant aller jusqu'à 100% de son quota (980 MDTs, soit 1,2 Md EUR) au titre de la Facilité Rapide de Crédit (*Rapid Financing Facility* – RCF). Selon le directeur de la commission, cette demande est difficilement recevable tant que la trajectoire de la dette du pays est jugée insoutenable. A noter que le gouvernement avait entamé au début de l'année des discussions préliminaires en vue de la conclusion d'un programme d'aide pluriannuel. **Pour rappel, la dette publique s'élevait fin 2019 à 92% du PIB.**

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria, avec la contribution des Services Economiques de Luanda et Maputo

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria /

Rédigées par : Clément HONORE-ROUGE

Revues par : Fabien Bertho